PROJET D'AMENAGEMENT
DES BERGES DE SEINE ENTRE LES PONTS DE PUTEAUX ET SURESNES

Synthèse du rapport de consultation

Contexte

Le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine porte un projet de réaménagement des berges de Seine entre les ponts de Puteaux et Suresnes en partenariat avec les deux villes. Pour compléter le programme d'aménagement du concours de maîtrise d'œuvre, le département et les villes ont souhaité interroger les usagers sur leurs attentes vis-à-vis de ce futur aménagement.

A cette fin, la Direction de l'eau a mené, avec le concours des deux villes, une consultation du public à travers l'organisation de deux balades urbaines le long des berges à aménager (samedi 27 janvier et mercredi 31 janvier) et la publication d'un questionnaire en ligne (du 01/02 au 24/03).

Elle s'est fait accompagner par un assistant à maîtrise d'usages (Seine Yvelines Environnement), en particulier sur l'analyse des réponses.

Près de 60 personnes se sont rendues sur les berges fin janvier et ont partagé leurs ressentis et avis, à l'oral et par écrit, lors de 4 arrêts prédéfinis et commentés par la Direction de l'Eau (cf. plan ci-contre) Elles se sont exprimées à la fois sur leur vision des berges existantes, et sur leurs attentes vis-à-vis de futurs aménagements.

222 personnes ont participé au questionnaire dont 173 l'ont rempli de manière complète.

Profil des participants

Au total, 23 Putéoliens et 31 Suresnois se sont déplacés pour les marches exploratoires. Parmi eux, 64% étaient des femmes. Elles sont 51% à avoir répondu au questionnaire en ligne.

Sur le questionnaire en ligne, ils étaient 57% habitant Suresnes, 28% Puteaux, et 15% des autres communes dont Courbevoie, Garches, Rueil-Malmaison, Asnières-sur-Seine…

L'analyse des profils des participants a démontré l'intérêt et la complémentarité des deux exercices. En effet, les balades urbaines ont touché majoritairement les 51-64 ans (avec 35% des participants) mais aussi des enfants entre 7 et 17 ans (16%) tandis que le questionnaire a pu toucher un autre public moins présent voire absent lors des marches, les 18-35 ans.

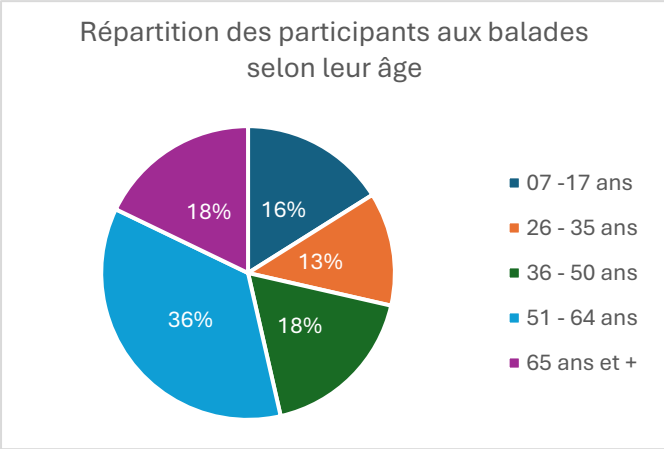

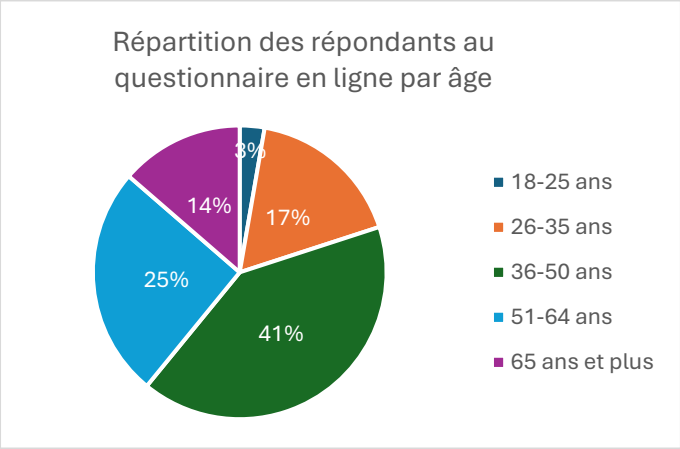

Vision des citoyens sur les berges actuelles

Lors des marches exploratoires tout comme dans le questionnaire, les citoyens ont tout d'abord été invités à s'exprimer sur leur ressenti des berges actuelles.

Pami les atouts, la promenade sur les berges est vue comme un lieu de promenade agréable, apaisant, pour profiter du soleil et de fraîcheur à l'abri des voitures et de leurs nuisances. On peut prendre le temps d'y découvrir le paysage et les vues dégagées sur le fleuve, se détendre, regarder les bateaux passer. Pour certains, les berges sont un embellissement des communes donc un véritable atout.

Cette notion de bord de Seine est importante. Au regard de son activité fluviale et de la présence de l'écluse, un intérêt pédagogique se rajoute aux activités habituelles de promenade. Autour du fleuve et de ses péniches que les participants aiment à regarder, l'observation de la faune et de la flore continue d'être associée à l'intérêt d'une balade en bord de fleuve. L'atout complémentaire est la vue sur l'écluse rythmée par les allées et venues des bateaux qui l'empruntent.

La végétation existante sur la partie Putéolienne participe à un sentiment de confort donnant aux berges un effet cocon vert, isolés du bruit, des tags, de la vue de la ville, idéal pour la promenade.

Les graffitis présents le long de la promenade sont quant à eux, selon leur localisation, vu tour à tour comme une expression artistique ou bien une dégradation.

Ainsi, parmi les inconvénients, outre les graffitis, ont été cités les accès qui sont considérés par certains participants comme non pratiques, invisibles, étroits et dangereux et un obstacle à l'accès aux berges, notamment pour les PMR.

De prime abord, pour rejoindre la promenade, la traversée de la RD7, est difficile pour les piétons compte tenu de la vitesse de circulation des véhicules et du nombre de voitures qui l'emprunte chaque jour comme le souligne un des participants.

Il y a, sur les berges, d'après les participants, une attention toute particulière à porter à la sécurisation du site. Ils sont nombreux à avoir souligné le manque de barrières, la faible largeur, la proximité de l'eau, les pentes trop raides, ou un manque d'éclairage leur donnant même un sentiment d'insécurité. En plus de ce sentiment d'insécurité, les participants ont remonté un manque de confort pour l'envie de promenade surtout lié au bruit des voitures très présent, notamment en partie haute.

Les participants ont aussi souligné le problème de propreté, de manque d'entretien, voire de salubrité, lié à l'accumulation de déchets liée à la fréquentation des berges comme les papiers, les bouteilles cassées, etc. mais aussi ceux déposés par la Seine lors de crues comme des morceaux de bois. Ils ont aussi parlé de pollution sans préciser s'ils parlaient de pollution visuelle dû à la présence de déchets sur le sol ou s'ils parlaient de la pollution de l'eau ou de l'air.

L'aspect bétonné de la berge et le manque de végétation ont été aussi souvent cités comme négatif, les participants aspirant à plus de végétation.

La végétation justement a fait l'objet de réactions assez différentes selon les participants. Certains ont souligné le manque de verdure et de végétation agréable, d'autres, à l'inverse ont précisé que les arbres existants étaient trop présents ou mal placés, qu'il y avait trop de branches au sol, de pierres ou que l'herbe était mal entretenue et trop sèche.

Les participants ont parlé d'un manque de lien et de continuité dans les cheminements ou avec d'autres promenades. Il a été évoqué notamment l'absence de rapport à l'eau ou la présence de la rampe de mise à l'eau qui crée une rupture dans la fluidité du cheminement.

Le manque d'aménagements pour la promenade ou les loisirs a également été signalé. Les berges, selon eux, ne présentent pas de confort de promenade. L'absence de bancs, de mobilier de détente, ou d'ombrage ne permet pas de se poser et admirer le paysage. Le sol est impraticable et pas aménagé rendant la déambulation difficile. D'autres soulignent le manque d'espace pour jouer ou pratiquer du sport.

Le fait aussi que les berges soient inondables semblent être un frein à tout aménagement pour certains et d'autres au contraire regrettent de ne pas avoir accès à l'eau.

L'écluse est apparue aux participants comme le point de rupture de la promenade avec l'obligation de remonter sur le trottoir de la RD7 ce qui, pour eux, est vraiment un changement d'ambiance radical qui n'est pas apprécié. C'est, pour les participants, se réexposer au bruit du trafic routier et de l'inconfort lié à la proximité de la route. Le trottoir est, pour eux, trop étroit, et cette situation est aggravée au niveau de l'arrêt de bus qui prend une partie de la place disponible pour le piéton.

Ce constat sur le site donne d'ores et déjà des pistes quant aux attentes des usagers et aux améliorations à apporter à travers l'aménagement. De manière à appréhender un peu plus leurs attentes et leur vision idéale du futur site, il leur a été demandé de s'exprimer sur les usages qu'ils souhaiteraient de manière libre et à partir d'une liste de propositions préétablie.

Attentes et pratiques des usagers

Pami les activités auxquels les usagers souhaitent s'adonner sur les berges, et quel que soit l'emplacement où la question leur a été posée, la promenade est la priorité 1 qui est largement plébiscitée par les répondants et ce pour toutes les tranches d'âge.

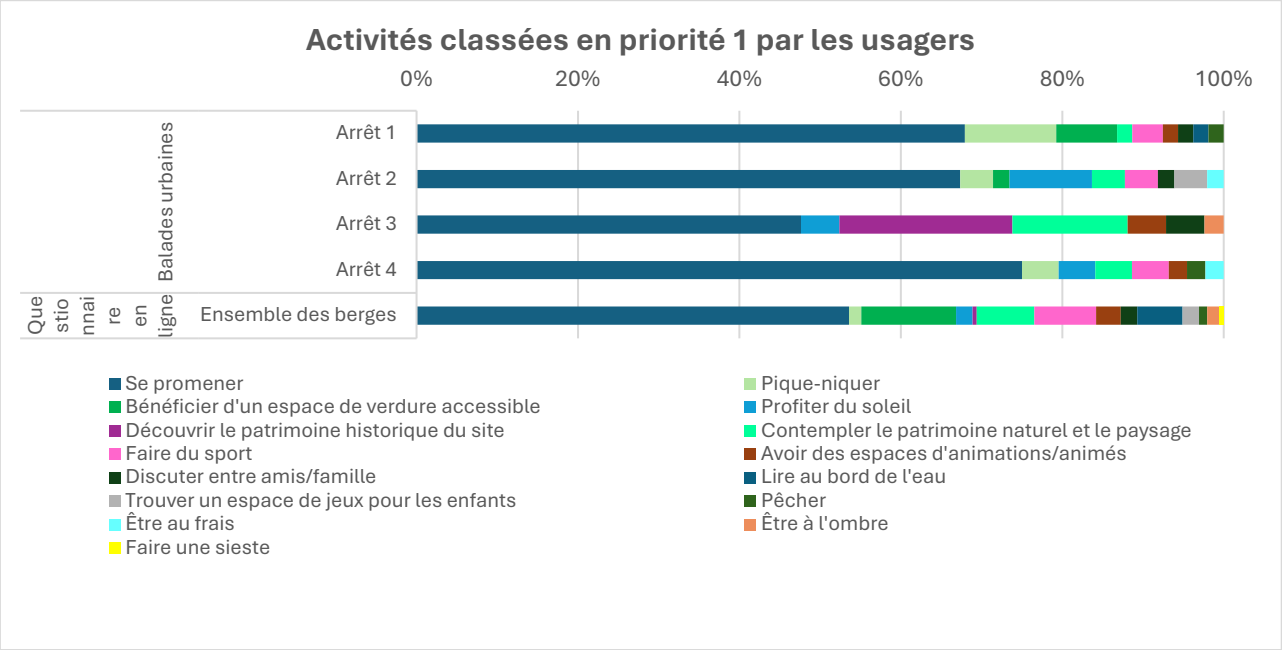

Ensuite, viennent en priorité 2 les besoins de pouvoir profiter du soleil, bénéficier d'un espace de verdure accessible, lire au bord de l'eau, découvrir le patrimoine naturel ou encore pique-niquer.

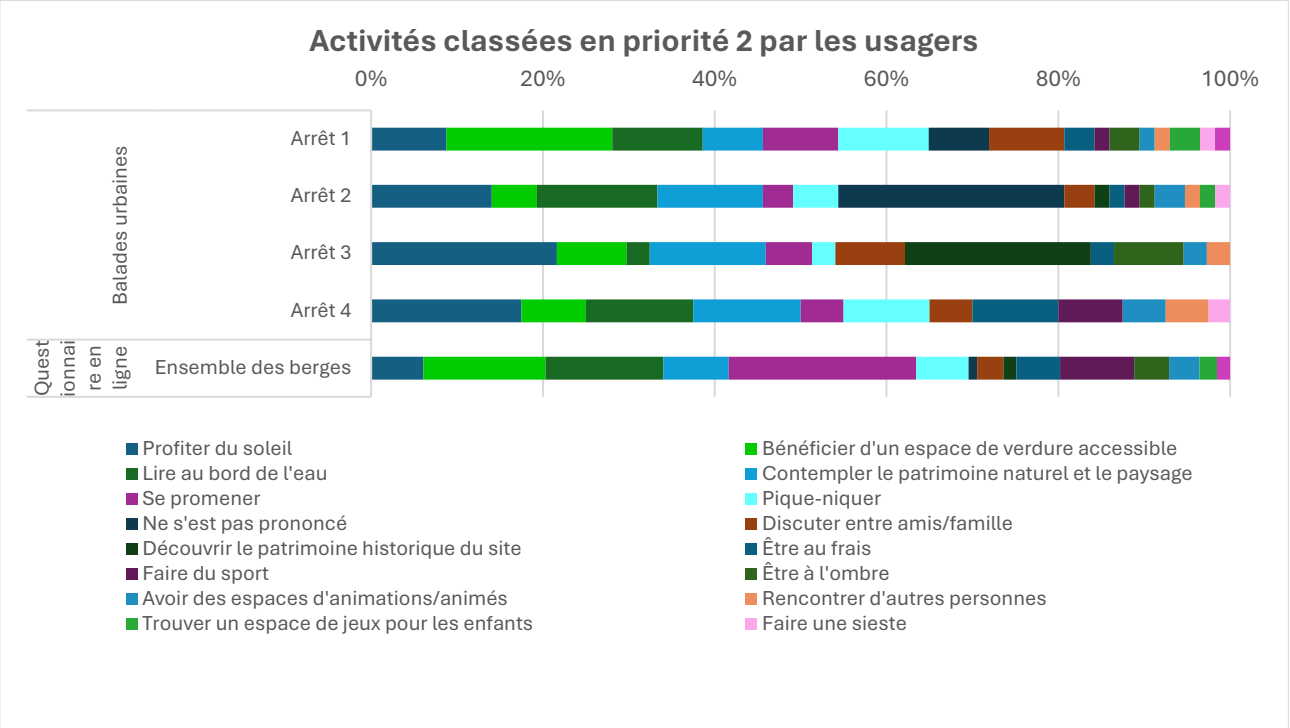

Lorsqu'on interroge les usagers, les besoins qui ressortent sont ceux de bénéficier de mobiliers pour s'assoir et manger, d'espaces verts accessibles et favorables à la biodiversité. Il est à noter que le besoin d'équipement sportif est peu cité : de 2 à 5% des interrogés selon les modalités de sollicitation.

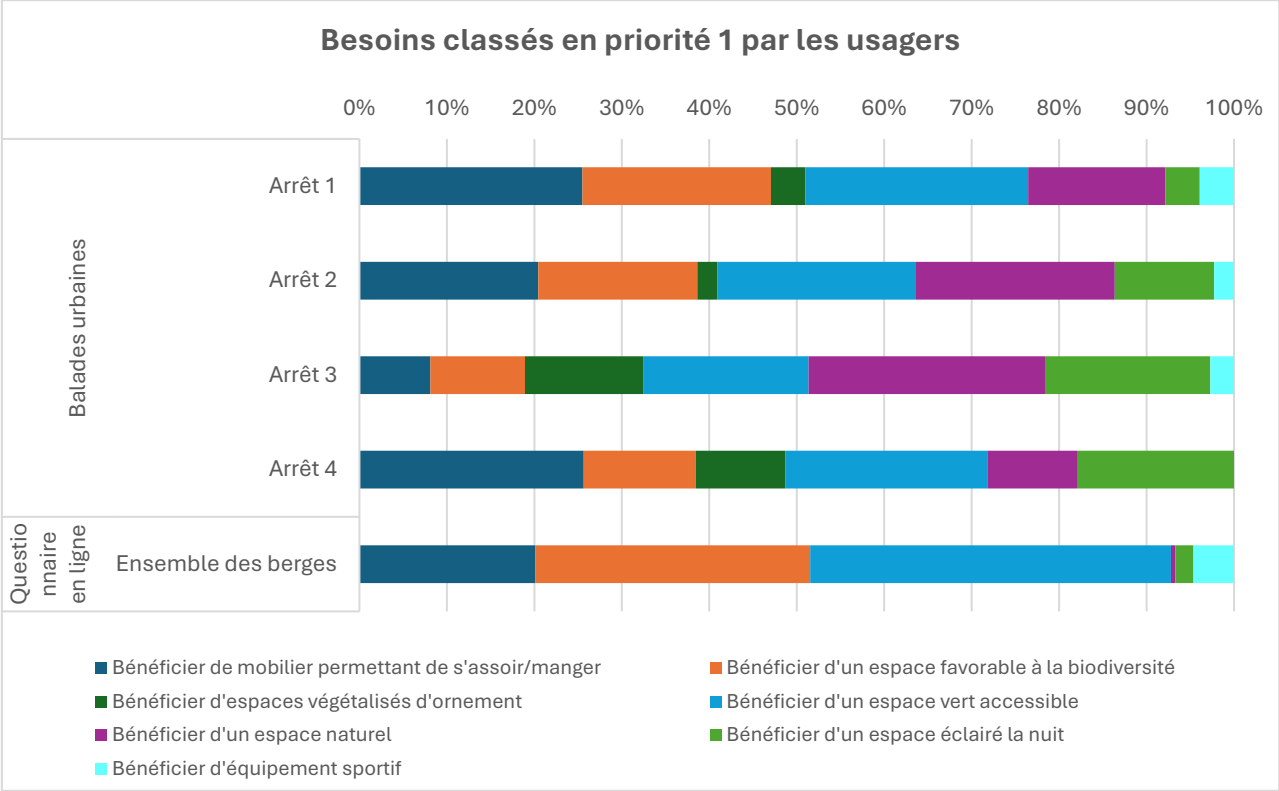

Parmi les participants aux balades, 35% des Putéoliens n'étaient jamais allés sur les berges. Ils étaient 7% parmi les Suresnois. Dans le cadre du projet, il semble donc **nécessaire** de **communiquer** sur les accès aux berges dans le futur projet, notamment pour les riverains et les nouveaux arrivants.

Parmi ceux qui se rendent sur les berges, les répondants des questionnaires en ligne ont indiqué pour plus de la moitié d'entre eux préférer se déplacer sur les berges accompagnés (57% en famille et 14% avec des amis) et pour 25% d'entre eux tout seul.

Concernant la promenade des animaux, une grande majorité ne possède pas d'animal ou ne souhaite pas le promener sur les berges avec lui.

18% des internautes interrogés se rendent actuellement sur les berges la nuit. Ce chiffre monterait à 38% une fois les berges réaménagées avec la volonté de pouvoir s'y promener, profiter de la fraicheur, pratiquer du sport, profiter du calme, pouvoir retrouver des amis ou de la famille, observer le patrimoine naturel…
A noter qu'une grande majorité des répondants (72%) n'est pas contre l'extinction des lumières la nuit pour préserver la biodiversité.

Les citoyens interrogés de manière spontanée ont fait part également pour le futur aménagement de nombreuses idées de mobiliers, d'activités, d'usages, d'aménagements (recensées et consultables dans le rapport).

Interprétation des résultats

Ainsi, à partir de l'ensemble des réponses en ligne et celles exprimées lors des balades, l'assistant à maîtrise d'usages a imaginé un aménagement type à l'échelle du site et à l'échelle de chacun des quatre arrêts commentés lors des balades. Il n'a pas vocation à être repris à la lettre et intégralement par le futur maître d'œuvre mais plutôt à l'inspirer.

1. - Les pistes d'aménagements possibles à l'échelle globale du site

D'après l'ensemble des idées réalisables exprimées lors des balades, dans les carnets et les questionnaires en ligne, par les usagers, un aménagement prenant place sur toute la longueur des berges pourrait ressembler à une promenade piétonne, calme, abritée du bruit et de la pollution des quais, sécurisée vis-à-vis des chutes dans l'eau par des garde-corps où de la végétation longerait le bord de Seine.

Elle serait équipée çà et là de mobilier de repos de types bancs et éclairée la nuit avec des éclairages fonctionnels mais intelligents (LEDs, éventuellement solaires, qui varient en intensité en fonction de la fréquentation des lieux) et des éclairages d'ambiances plus colorés.

Le promeneur évoluerait parmi des espaces de verdure favorables à la biodiversité, plantés de différentes strates d'espèces locales et en pleine terre (arbres, arbustes, plantes herbacées).

Ces espaces ombragés alterneraient avec des espaces plus ouverts équipés de transats et de tables-de pique-nique permettant l'observation de la Seine et son patrimoine naturel.

Afin de favoriser le bien-être de la faune sauvage et locale ainsi que son confort malgré l'activité humaine alentour, des abris pour animaux seraient installés comme des nichoirs à oiseaux ou chauves-souris, des pierriers pour les thermophiles etc ....

La promenade transiterait par des espaces distincts à vocation différentes pour rassembler les générations et permettre à chacun de trouver l'ambiance qu'il vient chercher sur les berges :

- les riverains y trouveraient des aménagements cosy pour « chiller », se reposer, lire, profiter au calme de la vue et du soleil répartis le long de la promenade,

- d'autres zones dynamiques, plus spécifiques, localisées à certains endroits des berges, plus larges, permettraient la pratique de différents sports,

- à d'autres endroits, des espaces récréatifs permanents ou temporaires accueilleraient l'installation de tiers lieux proposant des animations de types guinguettes, bals, concerts, cafés, marchés, puces, cinéma de plein air ou des animations sur les thèmes de la nature et de l'eau. Les espaces de restauration équipés de WC publics et de poubelles, seraient placés à proximité des aires de jeux afin que les usagers puissent profiter d'un verre ou d'un café tout en surveillant les enfants en train de jouer ou partager une partie de pétanque. Pour les enfants, les murs seraient équipés de prises d'escalade et pour les plus grands d'espaces d'expression artistique. Ces murs accueilleraient aussi des expositions photos ou des panneaux explicatifs du patrimoine historique et paysager des berges de Seine.

Pour les usagers, férus de pêche, des pontons seraient aménagés sur les berges pour pratiquer leur loisir.

Pour accéder à cette promenade, des aires de stationnement à vélos et trottinettes seraient installées pour laisser les piétons circuler pleinement sur les berges en toute sécurité.

Les accès, disposés au plus près des traversées sécurisées de la RD7, seraient retravaillés afin d'être visibles, correctement signalés et équipés de plans fixés sur des panneaux afin de pouvoir se localiser plus facilement.

Bien sûr les descentes seraient accessibles pour les Personnes à Mobilité Réduite et les poussettes afin que chacun puisse profiter pleinement de cet espace de promenade.

La promenade devrait être prévue pour être raccordée à chaque bout à d'autres futurs aménagements de berges et s'interconnecter avec d'autres boucles de promenades entre les deux rives de la Seine

2. - Les pistes d'aménagements possibles à l'échelle de chacun des 4 arrêts

En plus de tous ces aménagements qui pourraient être disséminés le long de la promenade entre Puteaux et Suresnes, certaines spécificités s'appliqueraient spécialement à des séquences de promenade en particulier.

Première séquence

Par exemple, la première séquence de la promenade, à Puteaux, se présente sur deux niveaux. L'aménagement des berges conserverait cet esprit à double-étages en créant deux ambiances et deux fonctionnalités différentes. Un cheminement en partie basse suivrait le cours de la Seine bordé de végétaux de toutes tailles, et d'arbres fruitiers accompagnés d'une mise en valeur par une scénographie lumineuse. En partie haute seraient installés des espaces de repos en prairie avec des plantes herbacées et des arbustes à fleurs pour donner de la couleur sous les arbres existants. Cela créerait des petites terrasses où il serait possible de s'installer sur des transats pour lire. Des boîtes à livres seraient mises à disposition ainsi que des fontaines à boire. Les murs déjà végétalisés seraient accompagnés de murs anti-bruit pour favoriser le calme de ces espaces de repos. Pour la sécurité des plus petits usagers et des PMR et créer une séparation visuelle entre les deux parties, des garde-corps végétalisés seraient positionnés sur le haut du perré.

Deuxième séquence

Sur la deuxième séquence, en aval des écluses, la promenade se prolongerait. Les murs très hauts accueilleraient des équipements sportifs (escaliers, crochets d'escalade, ou des équipements de street workout…) au sein d'un parcours. A d'autres endroits, ils seraient le support d'expression artistique de graffeurs professionnels pour raconter l'histoire des berges dans une fresque accompagnée au sol de marquages sur le thème des bateaux soulignant la présence de l'écluse.

A l'arrivée sur l'écluse, au niveau de la remontée sur le trottoir de la RD7, des panneaux indiqueraient la poursuite de la promenade comme un fil d'Ariane pour ne pas créer de rupture. Le trottoir serait réaménagé et végétalisé pour laisser l'usager dans son cocon qui permet de s'évader et d'observer le ballet des bateaux sur l'écluse, la faune sauvage, le coucher du soleil, dans une ambiance déconnectée de la ville, sans le confronter à nouveau à la voiture. En plus des arbres existants, des pelouses plus rases et un cordon végétal arbustif planté dans un style plus urbain intègrerait des panneaux pédagogiques sur le fonctionnement des écluses Ces panneaux et ce cordon végétal seraient disposé côté voirie afin de créer un filtre visuel et sonore vis-à-vis de la circulation automobile.

Troisième séquence

Pour les berges situées entre le pont de Suresnes et les écluses (4ème séquence) et qui constituent une continuité avec le centre-ville de Suresnes, en plus de la continuité du cheminement, des gradines enherbées seraient disposées auprès de l'eau pour créer un endroit de détente pour « chiller », se rencontrer, échanger en profitant du coucher de soleil. Des tonnelles végétalisées seraient fixées aux murs pour créer des zones d'ombres renforçant celles projetées par les arbres de la RD7. La promenade serpenterait entre des plantations d'arbres fruitiers de petits gabarits, des strates arbustives et des prairies fleuries. Des bancs seraient installés au pied des murs pour profiter du frais, à l'abri du vent et du bruit dans une ambiance végétale créée par les plantes grimpant sur les murs et un éclairage scénographique coloré. La promenade serait connectée au futur projet d'aménagement des berges de Saint-Cloud et aux autres boucles de promenades vers Boulogne sur l'autre rive.

Quatrième séquenc
Photo de la quatrième séquence

Les idées évoquées ci-dessus sont issues des réponses des participants aux deux exercices des consultations. Elles ne sont pas toutes déployables en raison du manque de surface ou des autres contraintes qui s'imposent au projet (captage d'eau potable, navigabilité, fonctionnement des écluses, présence de la RD7…) mais elles illustrent la créativité, l'engouement des futurs usagers pour le projet, ainsi que leurs attentes. Elles seront jointes au programme du concours de maîtrise d'œuvre pour l'élaboration du projet d'aménagement des berges, en sus des attentes de la maîtrise d'ouvrage. Ces pistes d'aménagement pourront ainsi inspirer et guider dans ses choix la maîtrise d'œuvre lors de l'élaboration de son projet de conception.